



Additif N° 2 de l'Organisation

Article 1.1P : OFFICIELS

Directeur de Course délégué Parc Fermé / Regroupement : M. MIO BERTOLO Jean-Jacques
ABSENT excusé est remplacé par Mr MACHETTE Gilles licence N°2037

Annexe 1 : Itinéraire et contrôle

ÉTAPE 1 – Suite à une erreur de longueur sur l'ES 1/3 la spéciale passe de 8.820kms à 9.700kms, remplacer la fiche par celle jointe.

ÉTAPE 2 - CH5 / CH8 / CH11 il y a « Route du Rialet D.61 » il faut « Chemin de la Sagnole »

Annexe 2 : ROAD-BOOK

Les pages 13 à 20 du CH 1-3 au CH 2-4 sont rectifiés comme suit :

| | | |
|----------------------|--------------------|----------------------|
| DISTANCE – 35.920kms | TEMPS – 55 minutes | MOYENNE – 39.18 km/h |
|----------------------|--------------------|----------------------|

Sous réserve d'approbation par le Collège des Commissaires Sportifs.

Le Comité d'Organisation du Rallye